A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY
OF
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

8

Alfred Mercier

ETUDE

SUR LA

LANGUE CRÉOLE EN LOUISIANE.

I

Reportons-nous, par la pensée, au temps de la traite des noirs; assistons au débarquement de ces esclaves, qui vont être employés les uns aux travaux des champs, les autres à ceux du foyer domestique. Les voici en contact avec une autre race, dans un milieu tout différent de celui où ils sont nés et où ils ont grandi. Ils ne savent ni lire ni écrire; ils parlent une langue qu'ils ont apprise d'instinct. Les mots sont pour eux simplement des sons; chaque son arrivant à leur cerveau, par l'intermédiaire de l'oreille, y peint une image à laquelle se rattache une suite de pensées.

Il nous est assez difficile, à nous hommes civilisés, habitués dès notre enfance à lire et à écrire, de nous mettre à la place d'êtres humains pour qui les caractères de l'écriture sont comme s'ils n'existaient pas, et pour qui le langage est une sorte de musique articulée. C'est cependant ce qu'il faut faire, si nous voulons comprendre comment le nègre inculte, mis en présence du blanc, devine d'abord, en l'entendant parler, ce qu'il veut de lui, et comment ensuite il compose, avec la langue de son maître, une langue à son usage personnel.

Le nègre introduit en Louisiane a formé, avec le français que parlaient ses maîtres, un patois qui se parle encore dans la partie franco-louisianaise de notre population. Le maître, pour être compris de l'esclave, parla lui aussi le langage inventé par celui-

630092

Digitized by Google

ci; l'enfant blanc, confié aux soins de la négresse, apprit à parler comme sa gardienne. Tous les petits blancs d'origine française, en Louisiane, ont parlé ce patois concurremment avec le français; il y en a même parmi nous qui ont fait usage exclusivement du dialecte des nègres, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans; je suis un de ceux-là: je me souviens de la récompense qui me fut accordée, le jour où je m'engageai envers mes parents à ne leur parler désormais que le français.

Le patois des nègres, le créole, comme on dit, est encore très répandu en Louisiane; il y a tout un quartier de la Nouvelle-Orléans où l'on s'en sert, dans l'intimité, en s'adressant aux domestiques et aux enfants. Du reste, quiconque parle ici le créole sait aussi s'exprimer en bon français; il n'est pas de petit nègre ou de petite négresse, dans les rues les plus retirées, qui ne se fasse un point d'honneur, si vous l'interrogez en français, de vous répondre dans le langage que vous lui parlez.

Il m'a semblé intéressant d'étudier le créole dans sa formation grammaticale. Il y a là, si je ne me trompe, au point de vue de la psychologie et de la philologie, de curieuses recherches à faire. Il y a d'abord un fait important à constater; c'est la rapidité avec laquelle le nègre, importé en Louisiane, oublie sa langue natale. Il y a pour cela deux raisons; la première, c'est que l'esclave pour comprendre son maître et pour en être compris, est obligé de se faire le plus tôt possible au langage dont celui-ci se sert; la seconde, c'est que son idiome africain n'étant pas une langue écrite, il n'a pas, pour conserver la tradition, la ressource du livre. Une langue dans laquelle on ne lit ni n'écrit, s'altère et s'oublie rapidement. Nous avons, en ce moment même, un exemple frappant de ce fait, dans ce qui se passe chez nos franco-louisianais, qui, ne lisant et n'écrivant plus le français, se contentent de le parler; il est fa-

Digitized by Google

cile de prévoir, à la difficulté qu'ils éprouvent à s'énoncer, que bientôt ils ne sauront même plus le parler. Quant à l'Africain, son langage indigène a si bien disparu qu'il n'en reste plus de trace; à peine pourrait-on, en cherchant bien dans le patois créole, trouver six ou huit mots d'origine africaine.

Il va sans dire qu'il n'y a pas d'orthographe dans la langue créole; il n'y a que des sons. En nous appliquant à rendre ces sons, nous emploierons aussi peu de lettres que possible, laissant entièrement de côté toute considération d'étymologie.

C'est certainement chose curieuse que d'assister aux opérations intellectuelles, par lesquelles le sauvage de la côte d'Afrique, transporté sur un autre continent, se compose une grammaire avec les mots étrangers qui frappent son oreille. Nous nous servons à dessein du mot grammaire; oui, le nègre s'en est fait une; les mots qu'il entendait sortir de la bouche des blancs, se sont combinés dans son cerveau de manière à y créer toutes les parties du discours nécessaires à l'expression de sa pensée. En premier lieu, il compose son verbe. Pour son présent de l'indicatif, quand celui-ci indique une manière d'être fixe, il se sert du pronom et de l'adjectif qui qualifie la manière d'être. Ainsi, pour exprimer l'état du contentement, il dit: *Mo contan*, je suis content, pour *moi être content;* il supprime l'infinitif.

A proprement parler, il n'existe qu'un verbe, le verbe substantif *être;* les autres ne sont que des attributs. Par exemple, quand nous disons: *Je lis;* c'est comme si nous disions: *Je suis lisant.* Ce participe présent *lisant* est en réalité un adjectif; cela est si vrai qu'en latin il se décline *legens, legentis, legentem*, comme les adjectifs de la troisième déclinaison *sapiens, sapientis, sapientem.*

Le présent de l'indicatif annonce que l'action exprimée par le verbe, est en train de se faire. Vous vous présentez à la porte d'une maison, et vous dites

Digitized by Google

à la négresse qui vient vous ouvrir que vous désirez parler à son maître; elle vous répond qu'il dîne, c'est-à-dire qu'il est dînant: pour faire son participe présent, elle prend le pronom *lui* qu'elle prononce *li*, elle le met devant la préposition *après*, *apé*; de ces deux mots elle en fait un, *lapé*, qu'elle fait suivre de l'infinitif dîner, *lapé dinin*, il est après dîner.

Cette préposition après, *apé*, joue un grand rôle dans le dialecte créole. Autrefois, en France, on l'employait dans le sens que lui donnent nos nègres; *être après faire quelque chose*, est même une locution qu'on retrouve encore, croyons-nous, dans le Languedoc. Il est probable que les colons de la Louisiane, au dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, en faisaient usage.

Ainsi, pour exprimer une manière d'être actuelle, on emploie en créole le mot qui caractérise cette manière d'être et on le fait précéder du pronom:

Mo Je suis
To Tu es } *malade,*
Li Il est

Nou Nous sommes
Vou Vous êtes } *malades.*
Yé Ils sont

Pour rendre une action en voie d'accomplissement, on a recours au pronom joint à la préposition *apé* que l'on fait suivre de l'infinitif, *moi après, mo apé*, lequel *mo apé* se contracte en *mapé*. De même *to apé* se contracte en *tapé; li apé* en *lapé; nou apé* en *napé; vou apé* en *vapé; yé apé* en *yapé:*

Mapé
Tapé
Lapé
Napé } dinin.
Vapé
Yapé

Je suis
Tu es
Il est
Nous sommes } après dîner.
Vous êtes
Ils sont

Digitized by Google

Comme on le voit, des pronoms *moi, toi, lui, nous vous, ils* ou *eux (yé)*, il ne reste plus, dans le créole, par suite de la contraction, que la lettre initiale, ou plutôt le son initial que cette première lettre représente; car, encore une fois, rappelons-nous que le dialecte dont il s'agit ici, sort de la bouche de gens pour qui les lettres n'existent pas.

Quand le blanc parle de choses qui se rapportent à un temps écoulé, le son *tè* est celui qui frappe le plus souvent l'oreille de l'Africain : *j'étais, tu étais, il était, ils étaient.* Le nègre saisit ce son *tè;* pour lui il figure le passé. L'accolant aux pronoms, il forme son imparfait de l'indicatif du verbe être :

Moté	J'étais
Toté	Tu étais
Lité	Il était
Nouté	Nous étions
Vouté	Vous étiez
Yété	Ils étaient.

On voit déjà comment dans l'esprit du nègre réduit aux seules ressources de l'audition, la langue raffinée de l'homme civilisé tend à se simplifier.

Pour son parfait, il emploie l'infinitif précédé du nom ou du pronom ; exemple : "La nuit vint, il soupa ; *la nouite vini, li soupé.*" Ce *vini* et ce *soupé* s'appliquent aux trois personnes du singulier et du pluriel ; ils restent invariables. Cela est logique. En effet, dès que l'on a des pronoms pour signifier à quelle personne du singulier ou du pluriel est le verbe, pour quoi faire varier la terminaison de celui-ci ? Dans le latin le pronom étant supprimé, on comprend la nécessité de changer le son selon la personne qui accomplit l'action indiquée par le verbe; ainsi, dans amo, amas, amamus, amatis, *o* est le son qui appartient à la première personne du singulier, *as* à la seconde, *us* à la première personne du pluriel, *is* à la deuxième. Mais en français, le pronom suffisant pour indiquer à quelle personne est le verbe, c'est faire en

Digitized by Google

quelque sorte un pléonasme que de faire varier la terminaison de ce verbe.

Le nègre entend dire au blanc qui attend quelqu'un : "Il va venir"; aussitôt il s'empare de ce son *va*, pour en faire le signe du futur. Pour dire, par exemple, que ce gros bateau à vapeur ne pourra pas descendre, quand l'eau *sera* basse, il s'exprime ainsi : "*Gro stimbotte-la pa capab décende can lo va basse.*" A ce son *va* il accole l'infinitif du verbe, pour déterminer de quelle espèce est l'action qui sera faite, et le pronom indique à quelle personne est le sujet. Ainsi, *va chanté* annonce qu'on chantera. Qui chantera ? le pronom répond à cette question :

Mo To Li Nou Vou Yé	va chanté.

Telle est la forme primitive du futur créole ; il ne tarde pas à subir deux changements. D'abord, le son *va* s'agglutine au pronom, et l'on a *mova*, *tova*, *liva*, *nouva*, *vouva*, *yéva* chanté ; ensuite, par une contraction dans laquelle les sons *ov*, *iv*, *ouv*, *év*, disparaissent, la lettre initiale du pronom s'unit au son radical *a* et nous avons :

Ma Ta La Na Va Ya	chanté.

La condensation ne s'arrête pas là ; dans certaines circonstances la consonne s'évanouit de *na*, *va* et *ya* ; la voyelle *a* reste seule pour représenter le futur. Voulons-nous dire en créole que le temps est beau aujourd'hui, et que les oiseaux chanteront plus qu'hier? nous parlerons de la façon suivante : "*Tan bel zordi, zozo* A *chanté plice pacé ier.*" Dans un conte, dont nous parlerons plus tard, Mlle Calinda dit à M.

Digitized by Google

Chevreuil et à M. Tortue : " Vous tirerez une course de quarante arpents." Comme elle parle créole, elle s'exprime ainsi : "*Ouzote* (vous autres) A *galopé* (galoperez) *dice foi cate narpan.*"

Yéva et *vouva* se réduisant à la simple voyelle *a*, cela peut paraître extraordinaire ; mais les diminutions de ce genre ne sont pas rares dans l'histoire des langues, surtout quand un mot passe d'une langue dans une autre. Dans le latin nous voyons l'impératif *ito*, va, se contracter en *i*. Un mot grec de quatre syllabes, *episcopos*, évêque, se rapetisse à mesure qu'il marche vers le Nord ; arrivé en Scandinavie, il est réduit à l'état de monosyllabe, *ops*.

En créole, pour l'impératif on se sert de l'infinitif précédé du nom ou du pronom : " Que Jules vienne avec vous, *Jule vini avé vou* ; viens demain, *to vini dimin.*"

L'infinitif employé comme impératif n'appartient pas exclusivement au créole ; on le rencontre dans la langue grecque, les poèmes d'Homère en offrent de fréquents exemples. Nous-mêmes, en français, nous donnons des ordres au moyen de l'infinitif ; les médecins emploient volontiers, dans leurs ordonnances, cette forme de langage.

La première personne du pluriel à l'impératif créole, offre une particularité assez curieuse. Ici, le nègre appelle à son secours l'impératif du verbe aller, qu'il prononce *anon ;* " Traversons cette rue, *anon traversé larue cila.*" Il eût été bien embarrassé s'il lui avait fallu dire à l'impératif *buvons, dormons, cousons ;* il échappe à la difficulté grâce à son invariable *anon* qu'il joint à l'infinitif, *anon boi*, buvons ; *anon dromi*, dormons ; *anon coude*, cousons.

Comme on peut le voir déjà, pour cet Africain inculte, que l'on peut comparer à un grand enfant obligé d'apprendre oralement une langue étrangère, l'infinitif est l'ancre de salut ; il y revient toujours. Nous allons le voir s'y cramponner encore pour fa-

Digitized by Google

briquer son conditionnel. Souvent son oreille est frappée d'un certain son, quand son maitre parle d'une chose qui serait ou se ferait moyennant une condition : il lui entend dire que s'il avait plu davantage, la canne à sucre *serait* plus avancée ; que s'il faisait beau, il *chasserait*. Ce son *srè* étant pour lui le signe du conditionnel, il s'en empare ; il le met entre le nom ou le pronom et l'infinitif, et cette combinaison ingénieuse va lui suffire pour exprimer sa pensée, dans les circonstances où l'accomplissement d'un fait dépend de l'existence d'un autre fait. Pour dire qu'il fumerait s'il avait du tabac, il parlera ainsi : *Mo sré fumin si mo sré gagnin taba.*" Veut-il faire entendre que s'il faisait plus froid, les bécassines seraient déjà arrivées ? Il dira : " *Si sré fé pli frette, bécassine sré dija rivé.*"

Le conditionnel passé marque qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, si la condition dont elle dépend avait été remplie. Ceci est passablement compliqué, et l'on se demande si cette fois le nègre, qui ne sait seulement pas ce que c'est qu'un verbe, pourra se tirer d'affaire. Il y parvient néanmoins. Pour cela il combine le son qui représente le passé, *té*, avec celui qui représente le conditionnel, *sré*. Il veut nous apprendre qu'hier il serait allé à la chasse, s'il n'avait pas fait si chaud ; il dira : " *Ier mo* TÉ SRÉ *couri à la chache si* TÉ SRÉ *pa fé si tan cho.*"

Notre présent de l'indicatif, dans certains cas de généralisation, embrasse à la fois les trois temps, le passé, le présent, le futur. On demande à quelqu'un quels sont ses moyens d'existence, il répond : " Je coupe du bois " ; cela veut dire qu'il coupait du bois hier, qu'il en coupe aujourd'hui, qu'il en coupera demain. Le nègre connait cette nuance. Vous lui adressez la question : " Que faites-vous pour vivre ? il répond : *Mo coupé di boi,*" moi couper du bois.

Quelquefois le participe présent est précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue ; alors on

Digitized by Google

l'appel *gérondif*. Le *gérondif* existe dans le créole; mais il se manifeste sous une autre forme qu'en français. Ici, comme toujours, le nègre appelle à son secours son grand sauveur, l'infinitif, qu'il fait précéder de la préposition *après*, *apé*. Il veut dire à un enfant qu'*en* jouant longtemps au soleil il prendra la fièvre; il parle ainsi: *Ta pranne la fièvre apé joué lontan dan soleil.*"

Le français, en se créolisant, tend à la simplification, et acquiert quelquefois une concision qui lui donne de la force ou de la grâce. Dans mainte circonstance le verbe *être* ou le verbe *avoir* disparaît: *Li vaillan*, il est vaillant; *li pa peur*, il n'a pas peur. Les particules négatives surabondent dans le français; c'est un des défauts de la langue. Voyez, dans cette petite phrase *il n'a pas peur*, il y a deux négations *ne* et *pas*. Le créole n'en a qu'une, et il dit en trois mots, *li pa peur*, une chose pour laquelle il faut cinq mots en français. Mais la différence sera bien plus sensible, si l'on compare les deux phrases suivantes:

"Je commence à être fatigué; je crois qu'il est temps de nous en retourner." Quatorze mots.

"Mo comancé lasse; mo cré tan nou tournin." Huit mots.

La suppression de la préposition *a* et de la conjonction *que* donne de l'agilité à la phrase créole: "Je vais dire *à* Madame *que* vous *êtes* là; *ma lé di Madame vou la.*"

II.

Il y a de nombreux points de similitude entre le créole et le français primitif. Cela devait être; de même qu'il y a nécessairement entre deux enfants du même âge des ressemblances physiologiques et intellectuelles, de même il y a des analogies naturelles entre deux langues au sortir du berceau. Le créole naît du français comme celui-ci naît du latin. Com-

Digitized by Google

ment faisait-on dans le français du douzième siècle, pour rendre le génitif latin ; par exemple, pour dire la fille *du* roi, *filia regis ?* On n'employait pas l'article *du ;* on disait simplement *la fille le roi.* Nous ne parlons pas autrement en créole : "Quelle est cette belle maison ? c'est la maison *du* docteur Clark. *Ki bel mézon la ? cé mézon docter Clark.*"

M. Littré, dans son Histoire de la langue française, cite ces deux vers du douzième siècle :

Adelbred out avant un fiz
De la fille cunte Théodriz ;

Adelbred eut auparavant un fils de la fille *du* comte Théodriz. Nous dirions de même en créole, sans l'article du : "*Adelbred divan té gagnin ain fi avé fie conte Téodriz.*"

Dans le français primitif on voit l'article s'agglutiner au nom et former avec lui un seul mot. "Le mot lierre, dit M. Littré, vient du latin *hedera* au féminin ; il reste féminin en provençal *edra*, en espagnol *yedra*, en portugais *hera*, en italien *edera*. *Edre* est devenu, dans la langue postérieure, *herre* ou *hiere* qui a été conservé dans plusieurs patois ; puis l'article s'y est agglutiné et a formé le lierre ; c'est au seizième siècle que l'agglutination s'est faite."

Nous faisons donc un pléonasme, quand nous disons le lierre ; rigoureusement parlant, il faudrait dire l'ierre. La même remarque peut s'appliquer aux mots *luette* et *lendemain*. Autrefois on disait *uette*, une *uette*, du latin uva ; *endemain*, un *endemain*, du latin *indè manè*. Pour être correct il faudrait donc dire *l'uette*, *l'endemain*, avec une apostrophe.

Les agglutinations de l'article et du nom fourmillent dans le créole : *ain larue*, une rue ; *mo labouche*, ma bouche. On demande à un nègre si c'est le second coup de cloche, ou la seconde cloche qui sonne pour le dîner : "*Oui*, répond-il, *cé segon lacloche.*" Une cuisinière demande à sa maîtresse quelle soupe

Digitized by Google

elle veut aujourd'hui, la soupe au bœuf ou la soupe aux écrevisses : "*Ki lasoupe vou oulé ? lasoupe bef ou lasoupe cribiche ?*"

L'agglutination, dans certains cas, se fait entre l'article au pluriel et le nom au singulier ; pour *un* os on dit *ain dézo*, pour un œuf *ain dézef*. On dira en parlant au singulier : "*Dézo mo bra apé fé moin mal ;* l'os de mon bras me fait mal. *Vou poul té pondi ain dézef dan mo jardin*, votre poule a pondu un œuf dans mon jardin."

En passant d'une langue à une autre, ou d'un idiome à son patois, un mot change la place d'une de ses lettres ; le dissyllabe grec *nevron*, en se latinisant fait passer son *r* du second au premier rang *nervus ;* dans le Berry on dit *fromi* pour *fourmi*, et dans la vallée de l'Epte, en Normandie, *flaîbe* pour *faîble*. Le même fait s'observe dans le créole : *Can mo rivé li té encore apé* DROMI, quand j'arrivai il dormait encore ; *Mamzel apé coude on la* GARLIE, Mademoiselle coud sur la galerie.

III

Il y a, dans le créole, des locutions qui paraissent bizarres ; on se demande, par exemple, d'où peut venir celle-ci : "*Li parti couri,*" il partit courir, pour *il* s'en alla. Est-elle sortie spontanément de la bouche du nègre ? c'est fort possible. En tout cas, on sera peut-être surpris de voir que cette façon de parler se trouve presque mot pour mot dans Homère. Elle devait être familière aux Grecs du temps de la guerre de Troie ; on la rencontre fréquemment dans l'Iliade et l'Odyssée. Entre autres vers où elle se trouve, citons celui-ci :

Bê dè théein pará te klisías kai nêas 'Achaiôn ;

Mot à mot : *dè* donc, *bê* il partit (il s'en alla), *théein* courir, *pará te klisías* et vers les tentes, *kai nêas* et les navires, *'Achaiôn* des Grecs ; il partit courir vers les

Digitized by Google

tentes et les navires des Grecs. Ce vers se traduit admirablement en créole :

"*Li parti couri coté tente é batiman Grecs.*"

Dans le dialecte louisianais on se sert aussi du datif pour exprimer la possession : *ziés à moin*, mes yeux ; *tchor à li*, son cœur. Nous devons cette manière de parler aux émigrés de St-Domingue. Ce datif marquant la possession est souvent usité par Homère. Thétis, en parlant à Achille, ne dit pas *mon enfant*, mais *enfant à moi*, *'ó moi téknon émòn*, *ô mon enfant à moi*, comme une négresse dirait *ô cher piti à moin*. Quand Homère nous montre Junon emportée par la colère, il ne dit pas que la déesse ne put retenir *sa colère*, mais bien que *le cœur à Junon ne retint pas la colère*, 'Ére ouk 'ékade sthêthos chólon ; en créole *tchor à Jinon pa tchombo colère*.

Le parler créole suffit aux besoins ordinaires de la vie ; il se prête au récit, il excelle dans le conte. On traduirait facilement en langage nègre des passages entiers de l'Iliade et de l'Odyssée. Cela n'a rien de surprenant. Comme on a pu le voir d'après le peu qui a été dit plus haut, le créole et le français primitif se ressemblent ; or, M. Littré a prouvé, par un exemple célèbre dans les annales de la philologie, que la vieille langue de France était la meilleure pour reproduire le vieux poète grec. On mettrait en créole, avec une facilité encore plus grande, les fables de La Fontaine ; cela même a été fait, je crois, pour un certain nombre d'entre elles, en créole de St-Domingue ou de la Martinique. La simplicité du récit, dans ces petits poèmes, et la naïveté du style, s'adapteraient heureusement à notre dialecte, qui, né d'hier, garde encore les caractères propres à l'enfance.

Dès que la pensée s'élève dans la sphère de l'abstraction, le parler créole ne peut plus la suivre ; on dirait que la présence de la métaphysique le frappe subitement de paralysie.

Digitized by Google

Il y a une différence sensible entre le langage créole de la campagne et celui de la ville; ce dernier se rapproche davantage du français, surtout quand la personne qui le parle sait lire et écrire. Le créole des champs est plus naïf; il a gardé la couleur primitive; c'est à lui que nous demanderons un modèle, en finissant, pour justifier ce que nous avons dit au cours de cette étude.

La lettre *r* disparaît souvent dans le créole; on a *pou* à la place de pour, *'apé* pour après, *di* pour dire, *cate* pour quatre, etc. Le son de l'*u* est remplacé par celui de l'*i;* on a *torti* pour tortue, *jige* pour juge. Le pronom personnel *tu* a disparu entièrement, il est remplacé par *to* et *toi*. Ces remarques ne doivent pas nous étonner; on sait quelle peine la langue de l'enfant éprouve souvent à exécuter le roulement qu'exige la lettre *r;* il y a des peuplades qui ne le prononcent pas; la tribu de nos Chactas lui substitue la lettre *l*. Quant à l'*u*, dont le son nous paraît si simple, à nous qui parlons le français, vous savez quel temps il faut aux Anglais et aux Italiens pour s'en rendre maîtres. Le son *ou* paraît plus naturel que *u;* les Africains prononcent la nuit la *nouite*, tout de suite *tou souite*. Le son *eu* se rapprochant d'*u*, il le change en *air;* il dit *lonair* pour l'honneur. Le *j* et le *g* dans les mots en *ja*, *jou*, *gé*, le gênent, il les transforme en *z;* il dira *zalon* pour jalon, *touzou* pour toujours, *manzé* pour mangé. Le pronom personnel *je* n'existe pas pour lui, il le remplace par *mo*. Quand un mot lui paraît trop long, il l'ampute sans façon; d'embarrassé il fait *baracé*, d'appelé *pélé*, d'oublié *blié*.

Nous allons maintenant donner un conte nègre. Il ne reproduit pas seulement, avec fidélité, le langage créole, il donne aussi une idée du genre d'esprit qui caractérise l'Africain. Il s'agit du mariage de Mlle Calinda. Courtisée par compère Chevreuil et compère Tortue, elle hésite; elle ne sait auquel donner la préférence: compère Chevreuil est plus vaillant, mais

Digitized by Google

compère Tortue a si bon cœur! Enfin elle déclare qu'elle prendra pour mari celui qui sera vainqueur à la course. Compère Tortue ne se déconcerte pas; il se rappelle que, dans un combat de vitesse, son grand-père l'emporta sur compère Lapin. Il va donc consulter un vieux crocodile, qui était si malin qu'on l'avait surnommé l'avocat. Le conseil que donne le vieux crocodile, prouve combien il est passé maître dans l'art de tirer les gens d'embarras. C'est là que l'on voit l'intention du conteur; sous un air de grosse bonhomie il raille avec finesse l'habileté inventive de Messieurs les avocats. Grâce à l'ingénieux avis du vieux crocodile, compère Tortue épouse Mlle Calinda.

Digitized by Google

CONTE NÈGRE.

Mariage Mlle Calinda.

Dan tan lé zote foi, compair Chivreil avé compair 'orti té tou lé dé apé fé lamou à Mamzel Calinda.

Mamzel Calinda té linmin mié compair Chivreil, ofair li pli valan ; mé li té linmin compair Torti ouite, li si tan gagnin bon tchor!

Popa Mamzel Calinda di li :

" Mo fie, li tan to maié ; fo to soizi cila to oulé."

Landimin, compair Chivreil avé compair Torti rivé ou yé dé coté Mamzel Calinda.

Mamzel Calinda qui té zonglé tou la nouite, di yé :

" Michié Chivreil avé Michié Torti, mo popa oulé ıo maié. Mo pa oulé di ain dan ouzote non. Ouzote galopé ain la course dice foi cate narpan ; cila qui orti divan, ma maié avé li. Apé dimin dimance, uzote a galopé."

Yé parti couri, compair Chivreil so tchor contan ; ompair Torti apé zonglé li-minme :

" Dan tan pacé, mo gran popa bate compair Lapin ou galopé. Pa conin coman ma fé pou bate comair Chivreil."

Dan tan cila, navé ain vié, vié cocodri ki té gagnin lice pacé cincante di zan. Li té si malin, yé té pélé li ompair Zavoca.

La nouite vini, compair Torti couri trouvé compair 'avoca, é conté li coman li baracé pou so lacourse. 'ompair Zavoca di compair Torti :

" Mo ben oulé idé toi, mo gaçon ; nou proce minme amie ; la tair avé do lo minme kichoge pou nizote. fa zonglé zafair cila. To vini dimin bon matin ; ma i toi ki pou fé."

Compair Torti couri coucé ; mé li pas dromi bouou, li té si tan tracassé. Bon matin li parti couri coté ompair Zavoca.

Digitized by Google

Compair Zavoca dija diboute apé boi so café.

" Bouzou, Michié Zavoca. "

" Bouzou, mo gaçon. Zafair cila donne moin boucou traca ; min mo cré ta bate compair Chivreil, si to fé mékié ma di toi.

" Vouzote a pranne jige jordi pou misiré chimin au ra bayou ; chac cate narpan mété zalon. Compair Chivreil a galopé on la té ; toi, ta galopé dans dolo. To ben compranne ça mo di toi ?

" O oui, compair Zavoca, mo ben couté tou ça vapé di.

" A soua, can la nouite vini, ta couri pranne nef dan to zami, é ta caché aine dan zerb au ra chakène zalon yé. Toi, ta couri caché au ra la mison Mamzel Calinda. To ben compranne ça mo di toi ?

" O oui, compair Zavoca, mo tou compranne mékié ça vou di.

" Eben ! couri paré pou sové lonair nou nachion."

Compair Torti couri coté compair Chivreil, é ranzé tou kichoge compair Zavoca di li. Compair Chivreil si tan sire gagnin la course, li di oui tou ça compair Torti oulé. Landimin bon matin, tou zabitan semblé pou oua gran la course.

Can lhair rivé, compair Chivreil avé compair Torti tou lé dé paré. Jige la crié : " Go ! " é yé parti galopé.

Tan compair Chivreil rivé coté primié zalon, li hélé :

" Halo ! compair Torti.

" Mo la, compair Chivreil."

Tan yé rivé dézième zalon, compair Chivreil sifflé : " Fioute ! " Compair Torti réponne : " Croak ! "

Troisième zalon bouté, compair Torti tink à tink avé compair Chivreil.

" Diabe ! Torti la galopé pli vite pacé stimbotte ; fo mo grouyé mo cor."

Tan compair Chivreil rivé coté névième zalon, li oua compair Torti apé patchiou dan dolo. Li mété tou so laforce dihior pou aïen ; avan li rivé coté bite,

Digitized by Google

li tendé tou moune apé hélé: "Houra! houra! pou compair Torti."

Tan li rivé, li oua compair Torti ou la garlie apé brassé Mamzel Calinda. Ça fé li si tan mal, li sapé dan boi.

Compair Torti malé avé Mamzel Calinda samedi capé vini, é tou moune manzé, boi, jika yé tchiak.

Le Mariage de Mlle Calinda.

Dans le temps d'autrefois, compère Chevreuil avec compère Tortue étaient tous les deux après faire l'amour à Mlle Calinda.

Mlle Calinda aimait mieux compère Chevreuil, comme le plus vaillant; mais elle aimait compère Tortue aussi, il avait si tant bon cœur!

Le père de Mlle Calinda lui dit:

"Ma fille, il est temps de te marier; il faut choisir celui que tu veux."

Le lendemain, compère Chevreuil avec compère Tortue arrivèrent tous les deux près de Mlle Calinda;

Mlle Calinda qui avait réfléchi toute la nuit, leur dit:

"M. Chevreuil avec M. Tortue, mon père veut que je me marie. Je ne veux pas dire à l'un de vous autres non. Vous autres galoperez une course dix fois quatre arpens; celui-là qui arrivera devant, je me marierai avec lui. Après-demain dimanche, vous galoperez."

Ils partirent s'en aller, compère Chevreuil son cœur content; compère Tortue en réfléchissant en lui-même:

"Dans le temps passé, mon grand-père battit compère Lapin au galoper. Je ne sais comment je ferai pour battre compère Chevreuil."

Dans ce temps-là, il y avait un vieux, vieux croco-

Digitized by Google

dile qui avait plus de cinquante dix ans. Il était si malin qu'on l'appelait compère Avocat.

La nuit vint; compère Tortue courut trouver compère Avocat, et lui raconta comme il était embarrassé pour sa course. Compère Avocat dit à compère Tortue:

"Je veux bien t'aider, mon garçon; nous sommes proche même famille; la terre avec l'eau sont la même chose pour nous autres. Je réfléchirai sur cette affaire-là. Viens demain matin; je te dirai ce qu'il y a à faire."

Compère Tortue courut se coucher; mais il ne dormit pas beaucoup, il était si tant tracassé! Le matin il partit courir du côté de compère Avocat.

Compère Avocat était déjà debout, après prendre son café.

"Bonjour, Monsieur Avocat.

"Bonjour, mon garçon. Cette affaire là m'a donné beaucoup de tracas; mais je crois que tu battras compère Chevreuil, si tu fais le métier que je te dirai.

"Vous prendrez juge aujourd'hui pour mesurer le chemin au ras du bayou; chaque quatre arpens; mettez un jalon; compère Chevreuil galopera sur la terre; toi, tu galoperas dans l'eau. Tu comprends bien ce que je te dis?

"Oh! oui, compère Avocat, j'écoute bien tout ce que vous êtes après dire.

"Le soir, quand la nuit viendra tu iras prendre neuf de tes amis, et tu en cacheras un au ras de chacun de ces jalons. Toi, tu iras te cacher au ras de la maison de Mlle Calinda. Tu comprends bien ce que je te dis?

"Oh! oui, compère Avocat, je comprends bien tout le métier que vous me dites.

"Eh bien! va te préparer pour sauver l'honneur de notre nation."

Compère Tortue alla vers compère Chevreuil, et arrangea tout ce que lui avait dit compère Avocat.

Digitized by Google

Compère Chevreuil était si sûr de gagner la course, qu'il dit oui à tout ce que voulait Compère Tortue. Le lendemain, de bon matin, tous les habitants s'assemblèrent pour voir la grande course.

Quand l'heure arriva, Compère Chevreuil et Compère Tortue étaient tous les deux prêts. Le juge cria:

"Allez!" et ils partirent à galoper.

Quand compère Chevreuil arriva au premier jalon, il appela:

"Hé! compère Tortue.

"Je suis là, compère Chevreuil."

Quand ils arrivèrent au deuxième jalon, compère Chevreuil siffla:

"Fioute!"

Compère Tortue répondit:

"Croack!"

Le troisième jalon atteint, compère Tortue était toujours tingue à tingue avec compère Chevreuil.

"Diable! cette tortue-là galope plus vite qu'un bateau à vapeur; il faut que je remue mon corps."

Quand compère Chevreuil arriva au neuvième jalon, il vit compère Tortue qui plongeait dans l'eau. Il mit toute sa force dehors pour rien; avant qu'il arrivât au but, il entendit tout le monde crier:

"Hourra! hourra! pour compère Tortue."

Quand il arriva, il vit compère Tortue sur la galerie, embrassant Mlle Calinda. Ça lui fit tant de mal, qu'il s'échappa dans le bois.

Compère Tortue se maria avec Mlle Calinda, le samedi suivant, et tout le monde mangea et but si bien qu'on se grisa.

DR. ALFRED MERCIER.

Digitized by Google

56¢

Princeton University Library
32101 073049494

Digitized by Google